

NOUVEAUX
COLLÈGUES

Nouveaux collègues

Jean-Rémy Touze, Président de Nouveaux Collègues
et Responsable Handicap Groupe LVMH



●
Publics ciblés
Personnes concernées
par un trouble psychique

**Territoire de mise
en œuvre du projet**
National

L'association « Nouveaux Collègues » vise à favoriser l'inclusion professionnelle des personnes ayant des **troubles psychiques** en milieu ordinaire et fonctionne sous forme d'un **groupement d'employeurs**. Elle embauche des personnes ayant un trouble psychique issues du secteur protégé et adapté ou en situation de maintien dans l'emploi. L'association a été créée en 2025 sous l'impulsion de trois grandes entreprises qui en sont également les membres fondateurs : Siemens, LVMH et Colas et s'ouvrira progressivement à d'autres entreprises.

L'association vise à :

- **Ouvrir un espace original de coopération entre les acteurs du secteur médico-social et les entreprises ordinaires**, et rendre effectif le plan de transformation des ESAT qui vise à faciliter les passerelles entre milieu protégé et milieu ordinaire.
- Offrir la possibilité pour les personnes d'**entrer dans une logique de parcours de façon sécurisée**
- **Élargir l'accès à des personnes dans le cadre du maintien** (troubles psychiques, burn-out).

QUI SOMMES NOUS ?

Nouveaux Collègues est une association à but non lucratif et un groupement d'employeurs.

Notre objectif :

- fédérer des entreprises pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire et le développement professionnel de personnes ayant des troubles psychiques,
- offrir un service de support et de gestion administrative de proximité aux entreprises.

agefiph

La Commission Innovation et Évaluation de l'AGEFIPH a décidé le 29 avril 2025 de soutenir le lancement et le développement de Nouveaux Collègues.



SIEMENS

LES FONDATEURS
COLAS
WE OPEN THE WAY

LVMH

Site internet

nouveauxcolleagues.org

●
Jean-Rémy Touze
06 19 96 13 03
jean-remy.touze@lvmh.com

●
**Innovation-recherche de
l'Agefiph :** innovation.agefiph.fr